2050 : La France face à ses défis démographiques, économiques et écologiques



DÉCRYPTAGE PUBLIÉE LE 03/07/2025

Saisine liée : POUR UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ SOUTENABLE, DURABLE ET INCLUSIVE À L'HORIZON 2050

Formation de travail liée : COMMISSION AVIS TRANSVERSE

Déclin démographique et vieillissement de la population, urgence climatique et nécessité de s'adapter pour y faire face, réindustrialisation ou encore cohésion sociale et démocratie… A quels défis sera confrontée la France à horizon 2050 ?

Dans quelle France veut-on vivre en 2050 ?

Les membres du CESE se sont réunis le mardi 24 juin 2025 lors d'une séance plénière non publique pour discuter des défis majeurs auxquels la France sera confrontée dans les 25 ans à venir. Cette séance s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'une résolution prospective qui a été votée en mars 2026, et qui vise à dessiner les choix à effectuer pour atteindre une société française durable, inclusive et acceptée de toutes et tous en 2050.

Afin d'en débattre, le CESE avait invité 4 experts :



Hervé Le Bras
Démographe et historien



Magali Reghezza-Zitt
Géographe spécialiste des risques naturels



Jean-Hervé Lorenzi
Economiste



Anaïs Voy-Gillis
Spécialiste de la réindustrialisation

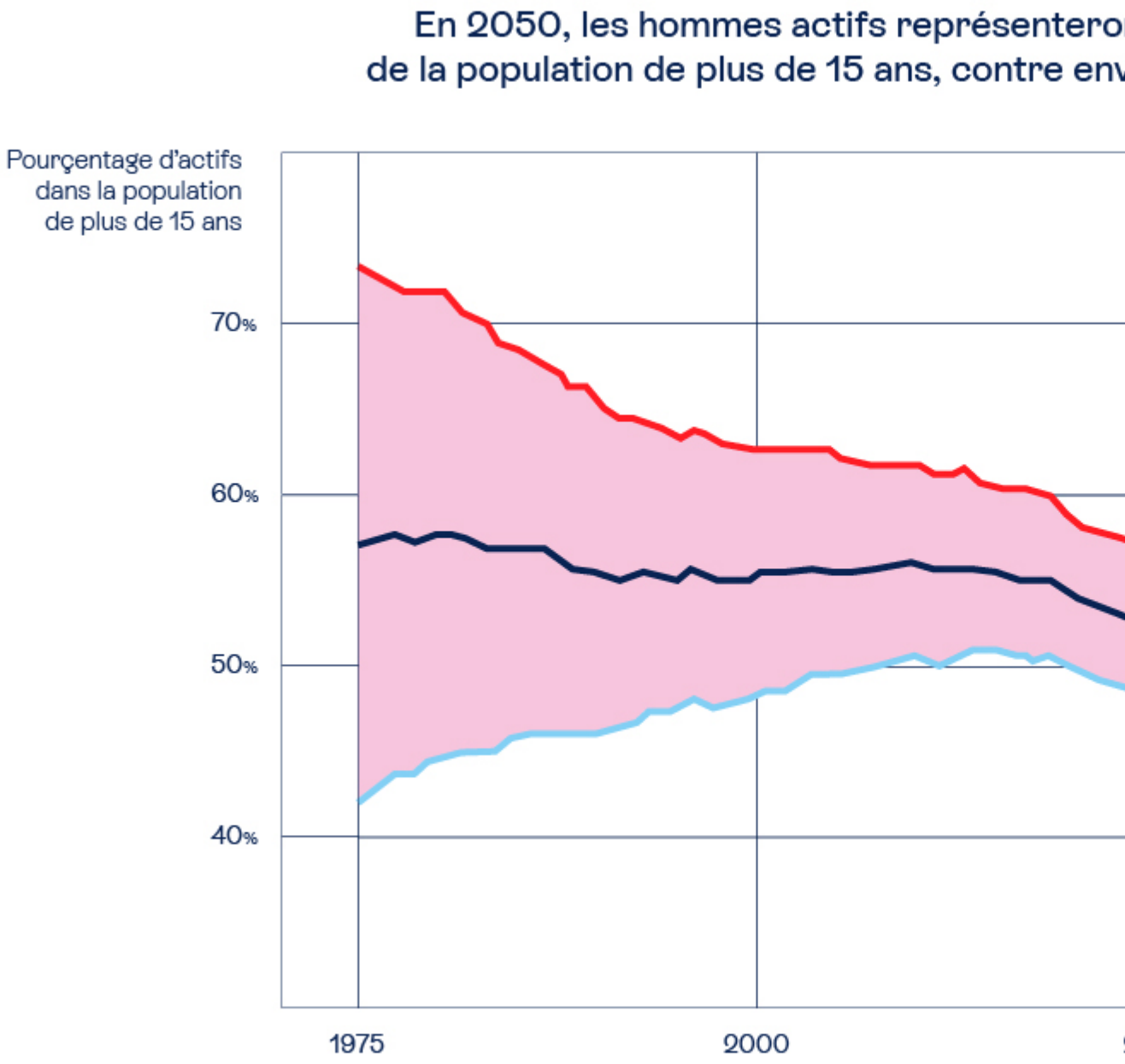
Plusieurs enjeux cruciaux pour le pays ont été abordés, notamment le vieillissement démographique, la transition écologique, la réindustrialisation, mais aussi la participation citoyenne.

4 défis pour la France à horizon 2050

Défi n°1 : un déclin démographique préoccupant



Hervé Le Bras, démographe et historien, a présenté face aux conseillères et conseillers des projections démographiques alarmantes, soulignant que la France, à l'instar des autres pays européens, fait face à un déclin significatif de son taux de fécondité et à un vieillissement accru de sa population. Selon les projections de l'INSEE, la population française pourrait stagner autour de 65 à 75 millions d'habitants d'ici 2050, avec une proportion croissante de personnes âgées de plus de 65 ans et une chute du nombre d’actifs.



Source : Calculs de Hervé Le Bras

Ce vieillissement démographique va entraîner une hausse du nombre de pensions de retraite à verser, ainsi qu'une hausse des dépenses liées à santé : des financements supplémentaires pour notre système de protection sociale vont être à trouver. Mais ce vieillissement de la population est à associer à une chute du nombre d'actifs : or, c'est par leurs cotisations sociales qu'est financé notre système de protection sociale. Ces changements structurels de démographie devront donc nécessairement amener notre pays à repenser ses politiques sociales.

? Le CESE rendait en mars 2024 un avis sur le financement de la perte d'autonomie

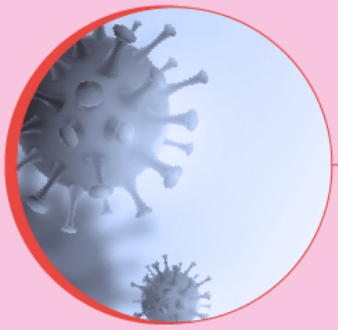
Défi n°2 : l'urgence climatique et ses impacts

Magali Reghezza-Zitt, géographe spécialiste des risques naturels, s’est exprimé à la suite d’Hervé Le Bras sur le réchauffement climatique :

> 
> *« Du fait du mécanisme climatique, personne dans cette salle ne connaîtra plus de son vivant le climat que vos parents, vos grands-parents, vos arrière-grands-parents, que Jules César, que Platon, voire que les Hébreux lorsqu'ils traversaient la mer Morte, ont connu. »*

Afin de faire face et nous adapter à ce réchauffement climatique, Magali Reghezza-Zitt a insisté sur la nécessité de pouvoir mesurer et d’avoir une trajectoire d’évolution climatique qui soit claire : or, chaque tonne supplémentaire de carbone qui vient s’accumuler dans l’atmosphère change un peu plus chaque jour le climat dans lequel nous vivons. Les prévisions climatiques deviennent alors fausses car elle se basent sur un climat qui n’existe déjà plus. Sans prévisions climatiques justes, il est difficile de faire de la prospective, et sans prospective, il est difficile de s’adapter correctement.

Atténuer les effets du réchauffement climatique et adapter les territoires aux nouvelles réalités environnementales est pourtant une urgence absolument majeure. Les projections climatiques actuelles - qui sont donc déjà obsolètes - indiquent que la France pourrait connaître une augmentation moyenne des températures de 2,7 degrés d'ici 2050, avec des impacts déjà très significatifs sur les précipitations, les événements extrêmes et les ressources en eau. Mais aussi sur la santé, l'alimentation, le travail, l'éducation ou encore la géopolitique.



La santé

Comment gérer les **épidémies de dengue, de chikungunya** et de maladies qu'on ne connaît pas encore dans une France qui connaîtra chaque année des dizaines de nuits tropicales ?

L'alimentation

Comment limiter les impacts sur une **agriculture qui récoltera moins**, et qui produira aussi des aliments dont la **valeur nutritive aura été modifiée** par le changement climatique ?





Le travail

Comment travaille-t-on lors des **vagues de chaleur** ou dans des territoires qui ne peuvent plus être habités ?

L'éducation

Comment, en période de chaleur extrême, assurer une **continuité éducative** pour l'ensemble des étudiants, **de la petite enfance jusqu'à l'université** ?





La géopolitique

Comment gérer les **tensions** qui émergent d'ores et déjà sur la question du **blé et des céréales**, qui ne pourront plus être produits là où ils sont aujourd'hui ?

L’ensemble de ces dimensions vont évidemment avoir aussi des impacts sur notre économie et l’adaptation des entreprises, sur la dette du pays, sur le budget annuel du pays… **Nous sommes donc à l’aube d’une inévitable révolution industrielle, agricole, du travail, du rôle des Etats, du rapport à l’individu, à l’autre, de la santé et du soin.**

? Le CESE émettait en novembre 2023 des préconisations pour accélérer l'adaptation au changement climatique

? Il émettait aussi des recommandations sur le travail face aux dérèglements climatiques en avril 2023

Défi n°3 : la réindustrialisation entre souveraineté et projet de société

Anaïs Voy-Gillis, spécialiste de la réindustrialisation, a mis en avant la nécessité de repenser les modèles industriels pour les rendre plus durables. Il y a 5 ans, la pandémie de Covid 19 provoquait des batailles sur les tarmacs d’aéroport pour récupérer des masques - pourtant produits à faible valeur ajoutée – et révélait que la France ne produisait plus de principes actifs nécessaires à la fabrication de médicaments de base.

En d’autres termes, la pandémie révélait l’ampleur de la désindustrialisation de notre pays et de notre dépendance aux autres pays du monde. La souveraineté est alors revenue dans le débat public comme un enjeu stratégique majeur pour notre économie, et avec elle, la question de réindustrialisation.



> *La souveraineté, dans le contexte actuel, c'est la liberté de décider, de construire un projet de société et de pouvoir définir un plan dans lequel on apporte des réponses aux enjeux de ce siècle.*

Anaïs Voy Gillis a insisté pendant sur son intervention sur le fait que la réindustrialisation dépasse bien largement la question de notre production : elle interroge notre modèle de société tout entier et nous pose des questions dont les réponses sont politiques.

Par exemple, dans le contexte du réchauffement climatique :

> *Sommes-nous prêts à assumer certaines filières industrielles qui ont des conséquences environnementales plus lourdes parce qu’elles nous permettent de concourir à notre objectif de souveraineté et de recréer des emplois ?*
>
> *Ou souhaite-ton interdire sur le territoire certaines filières parce qu’elles ne sont pas compatibles avec nos objectifs environnementaux ? Dans ce cas précis, quels plans d’accompagnement mettons-nous en place pour les territoires et les secteurs qui perdront les emplois de cette filière ?*

Un choix politique de réindustria
entraîne d'autres choix politi

Exemple donné par Anaïs Voy-Gi

Nous devons sortir des énergies
pour lutter contre le réchauffement

Dans quoi vont travailler les personnes qui produisaient les énergies fossiles ?

Nous avon
à des produits is

Quelle transition doit-on engager pour l'ensemble de ce secteur ?

Sur combien de temps ?

Les te
Polyes

Devons-nous passer de **nouveaux accords commerciaux** pour se procurer ces textiles ?

Avec quel budget ?

OUI

NON

FINANCEMENT

TRANSITION

La réindustrialisation interroge ce que nous sommes prêts à assumer sur nos territoires au nom de nos choix de société et des politiques publiques que nous mettons en œuvre. Elle interroge quels produits nous souhaitons fabriquer, quelles dépendances au reste du monde nous souhaitons réduire, sur quelles matières premières critiques devons-nous nous concentrer, quels rapports de force géopolitiques souhaitons-nous porter ?

En d'autres termes, Anaïs Voy Gillis a posé face aux conseillères et conseillers une question qui semble ne pas encore avoir trouvé de réponse : **au nom de quoi devons-nous réindustrialiser le pays** ? Une réponse indispensable pour répondre à une autre question : « comment réindustrialiser la France ? ».

? Le CESE a remis en mars 2025 un avis sur l'avenir de nos modèles productifs

Défi n°4 : une économie actuelle qui ne pourra plus assurer le modèle français



Jean-Hervé Lorenzi, économiste, a exposé quant à lui 4 éléments qui caractérisent l'économie française et qui vont poser de grands défis à relever pour notre modèle de société et notre modèle social.

Le premier élément, déjà exposé par Hervé Le Bras, est le **vieillissement de la population**. Jean-Hervé Lorenzi a apporté un éclairage supplémentaire en expliquant que si le débat s'axe aujourd'hui sur la réforme des retraites et sur les 10 milliards d'euros qu'il faut trouver pour pouvoir les financer, ce dernier invisibilise un autre vide budgétaire qui sera à combler : la santé des plus de 70 ans et la dépendance des plus de 80 ans. La chaire *Transitions démographique, transitions économiques* (TDTE) a estimé leur financement à 30 milliards de plus par an à partir de 2030.

> *L'ampleur du vieillissement fait pour le moment dans notre pays l'objet d'un déni.*

Le second élément est la **financiarisation** qui a désindustrialisé le pays, exposée également par Anaïs Voy Gillis. Celle-ci a un secteur d'activité qui lui est propre, avec sa propre logique, et qui selon Jean-Hervé Lorenzi n'a pas vocation à financer le développement de l'économie réelle, mais à se financer lui-même. Ce mode de fonctionnement explique pour l'économiste de nombreux sujets auxquels se heurte notre pays, comme la dette et la difficulté à financer les projets politiques.

Le troisième élément, lié à la financiarisation, concerne le **manque d'investissements** dans les aspects productifs. Ce manque pénalise l'innovation, la compétitivité et la capacité de production de notre économie : l'économiste l'estime à 10 ou 20% pour l'ensemble du pays. L'épargne privée semble constituer une possibilité de financement de notre appareil productif.

> *Le plus gros projet industriel que notre pays ait tenu depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est le projet nucléaire. Les 58 ou 59 tranches nucléaires. Elles ont été financées comment ? Par l'argent privé, bien entendu. Mais avec une garantie de l'Etat*

Le quatrième et dernier élément caractérisant l'économie française pour Jean-Hervé Lorenzi concerne les **inégalités**, à la fois de revenus - avec 17% de la population active qui est au SMIC - mais aussi de patrimoine. Ces inégalités se creusent, et l'argent ne revient pas dans l'économie réelle. Jean-Hervé Lorenzi a émis l'idée selon laquelle ces inégalités devaient être traitées par la question de l'héritage.

Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050

La séance plénière du CESE a permis de dresser un tableau des défis majeurs auxquels la France sera confrontée à l'horizon 2050. Les débats ont mis en lumière la **nécessité de repenser les politiques sociales, économiques et environnementales pour construire une société plus durable et inclusive**.

C'est tout l'objet du travail du CESE qui a abouti en mars 2026 à une résolution rapportée par Elodie Martinie-Cousty (Groupe Environnement et nature) et Patrick Levy-Waitz (Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) au nom de la commission "Avis transverse" présidée par Michel Chassang (Artisanat et professions libérales).

Découvrir la résolution

© - copyright CESE - Novembre 2026